

BILAN 2022 : PARTENARIAT ENTRE LA VILLE
DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES ET AU FIL DE L'EAU





Sommaire

PARTIE 1 : LA CONVENTION ANNUELLE AVEC LA VILLE.....	2
1. Rappel du contexte général et des objectifs.....	2
2. Fonctionnement de l'activité de navigation.....	2
3. Bilans quantitatif et qualitatif de la saison 2022.....	3
PARTIE 2 : AUTRES ACTIONS CONDUITES A SAINT-MAUR-DES-FOSSES HORS SUBVENTION DE LA VILLE.....	5
1. Atelier Chantier d'Insertion Navigation Douce.....	5
2. Croisières pédagogiques avec la Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement du Département du Val-de-Marne	6
a) Les îles de la Marne	6
b) Les caprices de la Seine	6
3. Les chantiers d'écologie-rivière	7
4. Les activités Ville Vie Vacances	8
5. Quartier d'été.....	9
6. Partenariat avec le Syndicat Marne Vive.....	11
PARTIE 3 : PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS.....	12



PARTIE 1 : LA CONVENTION ANNUELLE AVEC LA VILLE

1. Rappel du contexte général et des objectifs

Pour la **19^{ème} année consécutive**, l'association Au Fil de l'Eau a mis en place une activité de navigation douce grâce au soutien de la ville de Saint-Maur-des-Fossés. Les navigations douces répondent à un besoin des Saint-Maurien.ne.s mais aussi des utilisateurs du site, de découvrir ou redécouvrir la Marne et ses îles protégées. Elles permettent, chaque année, à plusieurs centaines de personnes de pouvoir observer la Marne ; par un itinéraire original créant un lien entre les piétons et leur patrimoine naturel et culturel. Grâce à ces croisières commentées des Boucles de la Marne, l'association Au Fil de l'Eau permet à une vingtaine de salariés en insertion professionnelle de se former tout en retrouvant un cadre de travail serein tout en les accompagnant vers une sortie en emploi durable.

2. Fonctionnement de l'activité de navigation

La saison 2022 s'est déroulée du samedi 21 mai 2022 au dimanche 25 septembre 2022. Cette activité a eu lieu tous les samedis et dimanches de 14h00 à 19h00 soit un total de **38 jours de navigation** (38 jours en 2021). Les navigations douces nécessitent 2 pilotes, 2 matelots et 1 encadrant. Cette année, l'équipe a été composée de 3 salariés en insertion, d'un CDDU (Contrat à durée déterminée d'usage) en pilotage/encadrement et d'un CDDU pour tenir la billetterie. Les croisières ont lieu sur la partie avale non navigable de la Marne, dite "boucle de Saint-Maur" (entre le pont de Chennevières-sur-Marne et le pont de Champigny-sur-Marne). Les départs des croisières s'effectuent toutes les heures, pour une visite durant un peu plus de 50 min soit 5 départs dans l'après-midi pour chaque bateau.

Le public a accès aux bateaux au niveau d'un ponton situé sur le quai Winston Churchill, au niveau du Jardin du Beach. Cet embarcadère, distant d'une cinquantaine de mètres en amont du pont de Chennevières, est réservé aux bateaux de l'association pendant les horaires de fonctionnement. Un barnum, faisant office de billetterie, est placé devant le ponton. Les tarifs pour les passagers sont de 7€ pour les adultes, 4€ pour les enfants (-12 ans) et gratuit en dessous de 2 ans (tarifs similaires à 2021).

L'association Au Fil de l'Eau a une flotte composée de bateaux thermiques à passagers stationnés sous le pont de Chennevières pour la saison de navigation (le Chantereine, le Freminette et le Lalande). Afin d'accéder aux bateaux, l'équipe de salariés utilise une « puce d'eau » (petite embarcation type barque) qui reste amarrée en dehors des heures d'activité près du ponton auquel elle est chaînée. Pour les croisières commentées, l'association mobilise deux bateaux chaque week-end. En amont de la saison de navigation, les salariés ont été formés aux navigations douces : gestion du public, animation à bord, pilotage des bateaux, matelotage, respect des règles de sécurité



à bord... Sur place, l'encadrant de l'activité veille au respect des horaires et au bon comportement des salariés face au public.

Pour la 5ème année consécutive, les personnes intéressées par les croisières ont pu réserver leur place directement sur internet grâce à la plateforme HelloAsso. La communication par le biais du site de l'association ainsi que par les relais Facebook et Instagram ont permis une bonne visibilité de l'activité. Les informations ont également été diffusées par la ville. Ainsi lorsque les visiteurs se présentent au ponton, il leur suffit de montrer leur billet imprimé. Il est à noter que le paiement sur place, en chèque ou espèces, a été conservé pour permettre aux promeneurs de pouvoir participer à l'activité en fonction des places encore disponibles.

3. Bilans quantitatif et qualitatif de la saison 2022

Pendant la saison 2022, 2368 personnes ont profité de la navigation douce contre 2112 l'année dernière. L'activité s'étant déroulée sur 38 jours de navigation, le taux de fréquentation moyen par journée est de 62 passagers (56 en 2021). Le tableau ci-dessous montre une légère augmentation du nombre de passagers sur la saison 2022. Sur la saison, quelques imprévus ont été observés :

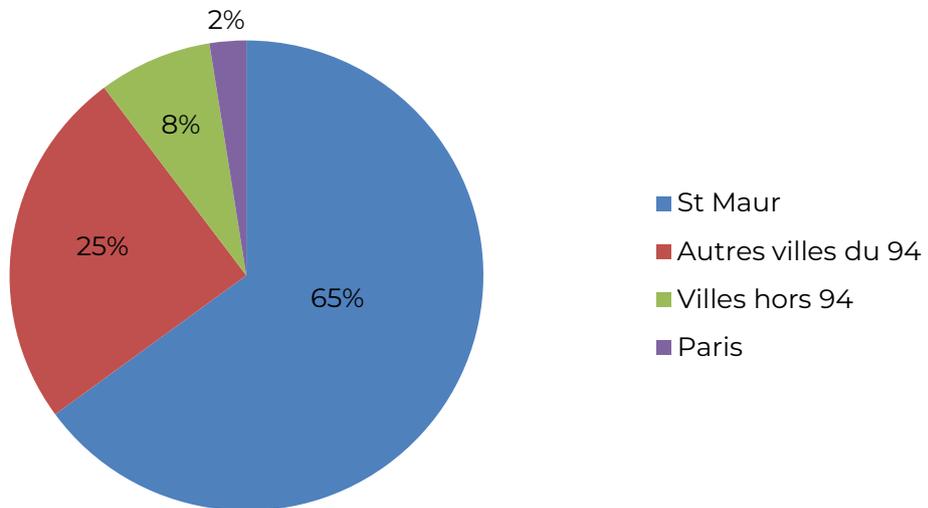
- 05/06 fermeture 1h00 plus tôt du service en raison de très fortes intempéries
- 21/08 mise en place d'un seul bateau
- 22/08 mise en place d'un seul bateau

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de jours de navigation	32	36	42	48	32	38	38
Fréquentation moyenne journalière	75	70	75	70	67	56	62

Au cours de la saison, un grand nombre d'enfants a emprunté les bateaux ; 509 enfants de moins de 12 ans et 39 enfants de moins de 2 ans. La complémentarité entre notre activité et celle du local de restauration rapide, situé à proximité du ponton, est à souligner. De nombreuses personnes venues pour les croisières ont été tentées par une petite collation. L'inverse s'est également vérifié.

La répartition des réservations cette année est de 37% par le biais de la plateforme HelloAsso soit 10% de plus que l'année précédente. Une part des participants rencontre toujours des difficultés à utiliser la plateforme en ligne. Toutefois nombreux appellent le standard de l'association qui les guide dans leur démarche. Par ailleurs, la création de la billetterie en ligne et les efforts de communication digitale ont permis à l'association de continuer à toucher un public val-de-marnais tout en se faisant connaître auprès des habitants des autres départements de la région. **Les habitants de Saint-Maur-des-Fossés représentent 65% de l'ensemble des passagers** (63% en 2021).

Origine géographique des passagers





PARTIE 2 : AUTRES ACTIONS CONDUITES A SAINT-MAUR-DES-FOSSES HORS SUBVENTION DE LA VILLE

1. Atelier Chantier d'Insertion Navigation Douce

Le chantier d'insertion professionnelle 94 d'Au Fil de l'Eau compte 11,7 EPT. En 2022, l'association a accompagné 5 salariés en transition professionnelle du territoire Paris Est Marne et Bois dans leur parcours de retour à l'emploi. 2 résident à Saint-Maur-des-Fossés, 1 à Vincennes, 1 à Champigny-sur-Marne et 1 à Fontenay-sous-Bois.

Formations		Toujours en contrat	Sorties	
Permis bateau OEI1 :	2	3	En formation conventionnée avec la Région : Technicien Supérieur Maintenance informatique Micro-Réseaux. Diplôme validé	1
ASP2 :	4			
PSC13 :	4			
PMSMP4 :	1			
Remise à niveau français :	1			
Autres formations validées : (1 anglais conversationnel) (1 bac pro travaux paysagiste)	2		DE – déménagement hors IDF	1

¹ Option Eaux Intérieures

² Attestation Spéciale Passagers

³ Prévention et Secours Civiques de niveau 1

⁴ Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

2. Croisières pédagogiques avec la Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement du Département du Val-de-Marne

Chaque année, la Direction des Services de l'Eau et de l'Assainissement du département du Val-de-Marne finance des croisières de découverte du patrimoine local à destination des collégiens. Ces activités permettent en moyenne à 1 500 collégiens de découvrir leur environnement chaque année. En partenariat avec la DSEA, l'association Au Fil de l'Eau propose **2 parcours d'animation** ouverts à l'ensemble des collégiens du Val de Marne. **Ces actions sont intégralement financées par la DSEA**, qui gère également la communication et les inscriptions des collèves.

a) Les îles de la Marne

Cette année, l'association a proposé aux collégiens du département de réaliser une croisière intitulée « la Marne, une rivière verte ». Cette animation a pour but de sensibiliser les jeunes à l'importance des espaces verts en ville et à l'impact des changements climatiques sur les espèces locales. A l'aide de 3 bateaux (pouvant accueillir chacun 12 passagers), les collégiens peuvent réaliser une balade de 3h00 sur la Marne.



b) Les caprices de la Seine

La 2^{ème} animation proposée se situe cette fois-ci sur la Seine, au départ de Choisy-le-Roi. Elle permet au travers d'une balade pédestre et d'une croisière de pouvoir appréhender et comprendre la problématique des inondations et les risques de crues dans le Val-de-Marne.

3. Les chantiers d'écologie-rivière

Depuis plusieurs années, l'association a un partenariat avec la ville et le département du Val-de-Marne pour l'entretien et la restauration des îles et des berges de la Marne. En 2022, Au Fil de l'Eau a pu achever pour la ville son ouvrage de génie végétal à l'endroit de l'encoche d'érosion, causée par l'effondrement d'un arbre en 2020.



Elle a mené 22 interventions d'entretien et restauration des îles de Saint-Maur pour le Département et réaliser 2 campagnes de ramassage des déchets flottants et présents sur les îles protégées.



Avec l'aide de Monsieur le Maire et son équipe, nous avons rédigé un courrier à VNF afin d'avoir l'autorisation de stationner notre véhicule de chantier sous le pont de





Chennevières et nous faciliter l'accès au ponton du Beach pendant nos travaux. Cependant, cette demande a été refusée, ce qui rend moins efficace l'organisation logistique de ses travaux.

4. Les activités Ville Vie Vacances

En 2022, l'Etat a financé dans le cadre de la Politique de la Ville un programme d'actions « Ville Vie Vacances ». Il s'agissait de proposer aux enfants issus du quartier des Rives de la Marne de réaliser des activités pendant les périodes de vacances scolaires.

Dans ce cadre, Au Fil de l'Eau a réalisé 4 actions en 2022 :

- 3 croisières de découverte de la Marne et de sa biodiversité en bateau
- 1 croisière biodiversité et poissons de la Marne en bateau

Dates	Bénéficiaires	Nombre de participants	Durée
27/04/22	CL Quartiers Rives de la Marne	18 enfants + 3 accompagnateurs	2h00
29/04/22	Club Ado de St Maur	11 jeunes filles + 1 accompagnateur	2h00
12/07/22	Relais Jeunesse de St Maur	11 enfants + 5 accompagnateurs	2h00
18/07/22	CL Quartiers Rives de la Marne	20 enfants + 2 accompagnateurs	2h00

Ces activités ont bénéficié à **50 enfants et 11 accompagnateurs**. L'intérêt des jeunes a été important. Ils ont posé de nombreuses questions et ont apprécié les thématiques proposées. Toutes les actions n'ont pu être mises en place en 2022, faute de mobilisation. Un report sera effectué sur 2023 pendant les vacances scolaires.



5. Quartier d'été

En 2022, l'association a participé aux actions de Quartier d'été, destinées aux familles résidant en QPV. Ce dispositif est financé par la Politique de la Ville. La thématique proposée pour les croisières est la suivante : découverte de la Marne et de sa biodiversité.

Dates	Bénéficiaires	Nombre de participants	Durée
06/07/2022	Association Parabole	12 passagers	2h00
13/07/2022	Association Parabole	12 passagers	2h00

67% des participants aux croisières « Quartier d'été » sont issus du Quartier des Rives de la Marne. Sur l'ensemble des participants 46% sont des jeunes de moins de 18 ans et 54% sont de sexe féminin.



6. Actions de sensibilisation aux métiers de l'eau et à l'insertion professionnelle dans le secteur fluvial

En 2022, Au Fil de l'Eau a participé au Forum Jobs organisé en avril par la ville de Saint-Maur-des-Fossés dans le but de recruter et de faire découvrir les métiers de l'eau aux demandeurs d'emploi.

Un parcours découverte de l'insertion professionnelle a eu lieu au Point d'Information Jeunesse le 21 et le 22 juin.

En partenariat avec la VGA, l'équipe d'Au Fil de l'Eau est intervenue auprès des jeunes saint-mauriens le 8 juillet 2022 dans le cadre de l'opération « Ca bouge sur les Bords de Marne ».

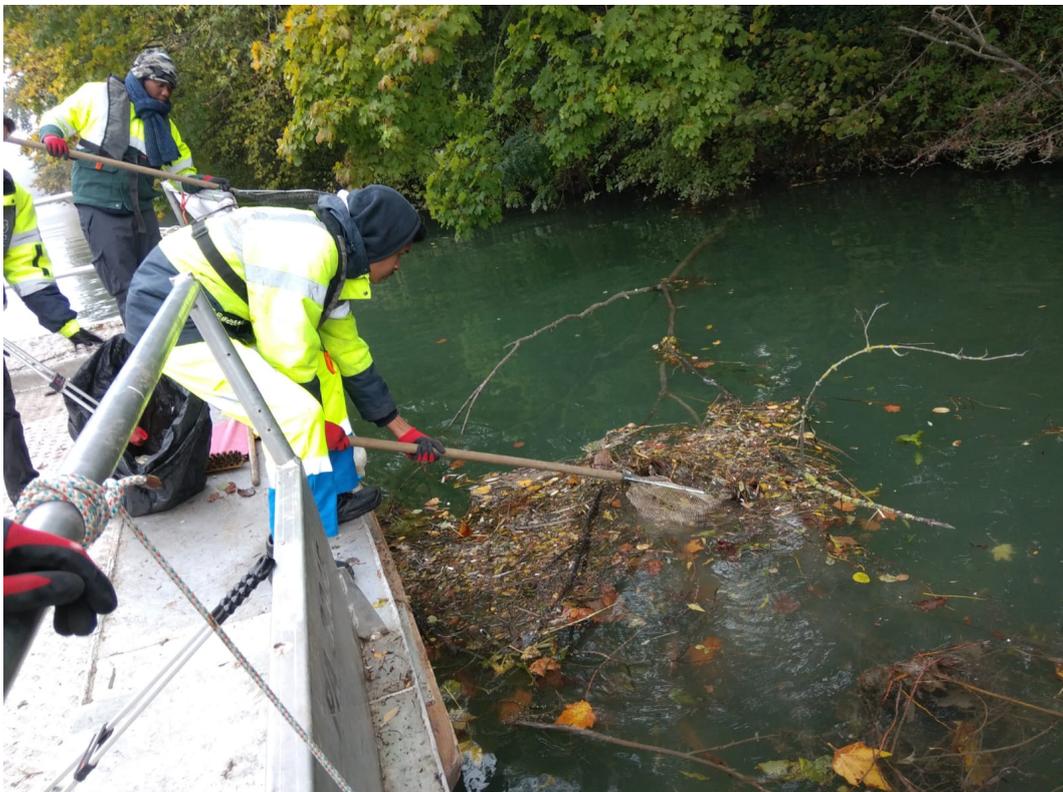
Ces actions sont soutenues par l'Etat via la Politique de la ville, l'EPT 10 et la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

7. Partenariat avec le Syndicat Marne Vive

Pour la 14^{ème} année (pas de campagne en 2020), le Syndicat Marne-Vive a fait confiance à l'association Au Fil de l'Eau afin de réaliser des campagnes de ramassage de déchets sur la Marne, à l'échelle de son territoire. La zone à nettoyer s'étend de Vaires-sur-Marne (PK 155) à Charenton-le-Pont (PK 178) en passant par la boucle de Saint-Maur – Créteil. Le nettoyage de la rivière comprend la collecte des pollutions visibles : du lit mineur de la Marne et du Bras de Gravelle ainsi que des berges et des îles jusqu'à leur limite de débordement.

Pour la saison 2022, trois campagnes de nettoyage ont été menées : une 1^{ère} au printemps sur l'ensemble des biefs ; une 2^{ème} sur le Bief 3 à l'occasion de l'évènement "le Big Jump" de Saint-Maur-des-Fossés ; ainsi qu'une 3^{ème} à l'automne sur l'ensemble des biefs. Au total, **54 sacs de 100L** ont été remplis lors des 3 campagnes de ramassage de déchets flottants (contre 62 en 2021 et 49 sacs en 2019). De nombreux objets encombrants non flottants ont également été ramassés le long des berges de la Marne : pneus, chaises, bidons, planches en bois, bidon, extincteurs... Nous estimons donc avoir récoltés, cette année, environ 5m³ de déchets en sacs soit au total 8 m³ de déchets (sacs et déchets encombrants).

Le Syndicat Marne Vive a aussi mobilisé l'association lors de l'évènement du « Big Jump » afin de mettre en place 3 bateaux effectuant des croisières de découverte des îles de la Marne.





PARTIE 3 : PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

- Le renforcement de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite devrait être envisagé. Les escaliers en place pourraient être modifiés et complétés par une rampe d'accessibilité pour les PMR.
- L'absence de sanitaires publics est fréquemment mise en avant par les usagers.
- Un fléchage urbain pour indiquer l'activité depuis la gare de RER de La Varenne-Chennevières renforcerait la visibilité.
- En octobre 2019, Au Fil de l'Eau a été accompagné par le DLA du Val-de-Marne sur sa politique tarifaire. L'activité de navigation douce est déficitaire de 17 000€. **Au-delà de la subvention annuelle de 30 000 euros, il devient nécessaire d'augmenter la subvention annuelle de 4 000€ pour, à minima, pour couvrir les frais d'activités (hors frais de structure). Malgré nos demandes répétées, aucune perspective favorable n'a été proposée à l'association. Nous espérons cette demande pourra être réétudiée pour l'année 2023 afin de maintenir la qualité des services proposés sur la ville voire de développer de nouvelles activités. En 2022, le montant de la subvention n'a pas permis à l'association de sensibiliser des classes comme chaque année.**
- Le versement de la subvention en 2022 a été constaté sur le compte de l'association le 1^{er} décembre. Il est important de valider un positionnement politique plus en amont dans l'année et d'envisager des modalités de versement plus tôt, avant le début de la saison de navigation de préférence.
- Au regard du succès des interventions pédagogiques en classe les années précédentes et des sollicitations reçues dans ce sens pour le renouvellement de ces animations de la part d'enseignants, nous souhaiterions étudier, en lien avec les services de la ville, les possibilités de développer le nombre de ces actions au sein des établissements scolaires et des accueils de loisirs, dès lors qu'un soutien financier par la Mairie sera envisageable. Ces interventions peuvent également être intégrées dans une dynamique de cycle pédagogique d'éducation à l'environnement.
- Paris Est Marne & Bois a participé au financement d'un nouveau bateau pour l'association à hauteur de 26.000€. Ce bateau collecteur sera livré courant hiver 2022. Il pourrait être judicieux de réaliser une rencontre entre les villes du territoire et l'association afin de développer les partenariats en ce sens et définir un processus d'identification des zones d'accumulation/d'intervention. De cette manière, Au Fil de l'Eau pourra intervenir dans des situations d'urgence pour éliminer des pollutions ponctuelles (huiles et hydrocarbures en surface par exemple) mais aussi sur des missions de fond avec des nettoyages régulier de la Marne en complément des interventions commandées à l'association par le Syndicat Marne Vive.